CROCT Bretagne
Comité régional d'orientation des conditions de travail

Plan régional Santé au travail Bretagne 2026-2030



Le Plan Régional Santé Travail 2026-2030 a été adopté le 18 juin 2026 par le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT).

Élaboré en déclinaison du plan national de santé au travail, le PRST breton s'appuie sur un large partenariat.
La coopération entre ces acteurs aux compétences variées et complémentaires constitue une réelle plus-value et l'originalité de cette politique publique.

Pensé pour continuer à faire progresser la sécurité et la santé au travail de toutes et tous, **le PRST 2026-2030 va permettre le déploiement de 11 actions sur les 5 années à venir.**

Un point d'étape prévu à mi-parcours permettra d'ajuster au mieux les actions conduites.

C'est parti !

Le Comité Régional d'Orientation sur les Conditions de Travail est une instance de dialogue et d'échanges au sein de laquelle l'ensemble des acteurs impliqués en région (administrations, préventeurs, personnes qualifiées et partenaires sociaux), coordonnent leurs actions de prévention en milieu de travail.

PRST
Agir pour la santé au travail en Bretagne
2026 2030

Les actions du PRST 2026-2030

LES PRIORITÉS RÉGIONALES



01 AGIR DANS LES SECTEURS TRÈS PRÉSENTS EN BRETAGNE



PÊCHE ET AQUACULTURE

Instaurer une culture de la prévention des risques et prévenir l'usure professionnelle.



AIDE ET SOINS À DOMICILE

Nouvelles organisations pour les équipes, management de proximité : quelles conditions pour la réussite des projets ?



TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

Installer, développer et pérenniser la culture de prévention en santé et sécurité au travail.

02 ANTICIPER



IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SANTÉ DES PERSONNES AU TRAVAIL

Comment les entreprises doivent-elles s'adapter aux aléas climatiques ?



QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Développer et structurer la dynamique régionale QVCT[1].



PRÉVENTION DE L'USURE ET DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLES

Des travailleurs mieux pris en charge et accompagnés par un système d'acteurs efficient.

[1] Qualité de vie et des conditions de travail.

03 PRENDRE EN COMPTE LES POPULATIONS LES PLUS À RISQUES



LES FEMMES

Comment enrichir l'évaluation des risques professionnels par une approche différenciée femmes / hommes ?



LES JEUNES

Sécuriser l'intégration des jeunes en luttant notamment contre les risques de Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (VSST) et les Risques Psychosociaux (RPS) en entreprise.

04 AMÉLIORER LA PRÉVENTION



DU RISQUE CHIMIQUE

Accompagner les petites entreprises dans l'évaluation de ce risque très présent.



DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Poursuivre l'animation du réseau d'appui régional, donner aux entreprises les repères sur santé mentale et RPS, TMS et RPS.



DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Poursuivre le développement et la diffusion de l'application Diag'SRE.

Pour consulter le détail des actions

scannez le QR Code ou suivez ce lien

Pour retrouver toutes les ressources disponibles sur le site du PRST Bretagne c'est ICI

Le PRST

LES PARTENAIRES DU PRST 2026-2030

- Agence de la formation professionnelle dans le transport et la logistique (AFT)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Association Bretonne des Acheteurs de Produits de la Pêche (ABAPP)
- Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract)
- Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)
- Association Breizh IPRP (Breizh IPRP) – réseau breton des intervenants en prévention des risques professionnels.
- Bretagne Compétitivité
- Bretagne Supply Chain
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Bretagne (Carsat Bretagne)
- Caisse Primaire d'assurance maladie du Finistère (CPAM 29)
- Centres de gestion de la fonction publique territoriale des quatre départements bretons (CDG 22, CDG 29, CDG 35 et CDG 56)
- Clubs Sécurité Routière en Entreprise des quatre départements bretons (Clubs SRE)
- Comités régionaux conchylicoles
- Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC)
- Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)
- Confédération générale du travail (CGT)
- Confédération générale du travail - force ouvrière (CGT-FO)
- Délégation régionale à la sécurité routière (DRSR)
- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
- Établissement national des invalides de la marine (ENIM)
- Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA)
- Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT)
- Inspection du travail
- Institut maritime de prévention (IMP)
- Institut universitaire de technologie de Lorient – département Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (IUT de Lorient – département QHSE)
- Les Entrepreneurs de Bretagne
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Mutualité sociale agricole Armorique (MSA Armorique)
- Mutualité sociale agricole Portes de Bretagne (MSA Portes de Bretagne)
- Observatoire régional de la santé Bretagne (ORS Bretagne)
- Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)
- Personnes qualifiées du Comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT)
- Services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) : AMIEM, AIST 22, Présanse Bretagne, PRÉSANTRA, PST 35, Santé au Travail en Cornouaille (STC), Santé au Travail Interentreprises (STI), SP BTP 35.
- Transitions Pro Bretagne (Transitions Pro)
- Union des entreprises de proximité (U2P)

PRST
Agir pour la santé au travail en Bretagne

20 26 | 20 30

Site Internet :
santeautravailenbretagne.fr

PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

CROCT Bretagne
Comité régional d'orientation des conditions de travail

Conception : Elisabeth Quéguiner - medias-lab.com - novembre 2026.